

Formation SSIAP 3

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

Mission : Assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens. Management et gestion du service de sécurité. Conseil du chef d'établissement en matière de sécurité incendie. Participation à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux. Correspondant des commissions de sécurité et d'accessibilité. Suivi des obligations de contrôle et d'entretien des installations de sécurité. Suivi budgétaire du service.

Formation : 270h Examen compris - 10 stagiaires maximum

Assistance technique gratuite tout au long de l'année. Notre Formateur ou Ingénieur formation reste à votre écoute et vous conseille via assistance@formafrance.fr

OBJECTIF

Acquérir les compétences nécessaires aux fonctions de chef de service de sécurité incendie.

PROGRAMME

Le feu et ses conséquences

- Les principes d'éclosion et de développement du feu.
- Définir et appliquer la réaction et la résistance au feu.

La sécurité incendie et les bâtiments

- Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment.
- Se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie.
- Connaître et savoir utiliser la trame d'analyse d'un projet de construction.

La réglementation incendie

- Expliquer l'ordonnancement de la réglementation
- Classer un bâtiment en fonction de la réglementation
- Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments
- La réglementation accessibilité

Gestion des risques

- Analyse des risques
- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

Conseil au chef d'établissement

- Effectuer un compte rendu oral, écrit et rédiger un rapport
- Actualiser ses connaissances des textes applicables

Correspondant des commissions de sécurité

- Composition, rôle des commissions de sécurité et importance des relations
- Contrôler et tenir à jour le registre de sécurité

Le management de l'équipe de sécurité

- Principes de gestion du personnel et des moyens
- Assurer une autorité dynamique
- Code du travail applicable aux salariés

Le budget du service sécurité

- Réalisation des budgets
- Fonction achat
- Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Plateau technique avec un PC sécurité équipé d'un logiciel SSI
- Une aire de feu
- Local enfumé par des fumées froides et non toxiques
- Livret de cours
- Vidéos.

INFORMATIONS PRATIQUES

Validation : Diplôme SSIAP 3 signé par le représentant du service d'incendie et de secours compétent.

Prérequis : Être titulaire d'un diplôme de niveau IV minimum qui peut être obtenu par la VAE ou d'un SSIAP 2 avec expérience de 3 ans dans la fonction. SST ou PSE1 en cours de validité – PSC1 de moins de 2 ans.